



## Séparation maison

-----  
Par Anais53600

Bonjour, ma belle soeur se sépare de son compagnon. Ils ont acheté une maison il y a un an. Aujourd'hui il faut tout pour ne pas mettre en vente la maison mais ma question est la suivante : ma belle soeur est parti vivre chez sa maman car la cohabitation devenait insupportable. Il a changé les serrures de la maison a t il le droit ? Étant donné qu'ils sont encore tous les deux propriétaires.

Merci pour vos réponses

-----  
Par AGeorges

Bonjour Anais,

Quand il s'agit d'époux, il est interdit à celui qui reste dans le logement commun d'empêcher l'autre d'y entrer. Il faut cependant faire établir la preuve de cela.

Seule, la délivrance d'une ordonnance de Non-Conciliation permet ce type d'action sous conditions ...

Par contre, vous ne parlez pas de mari mais de compagnon. Il faut demander à votre belle-soeur quel est son statut précis par rapport à la propriété de cette maison et à son compagnon.

Acheter "une maison à deux" ne permet pas d'établir un statut juridique assez précis.

-----  
Par Anais53600

Merci pour votre réponse. Effectivement ils ne sont pas mariés. Cependant ils sont propriétaires a part égal de la maison, prêt au deux noms et garanties 100% sur chaque tête (je crois que c'est ce terme qu'on emploie) il fait tout pour que ça ne se passe bien..